Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260505-2026_074_DELIB-DE

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 MAI 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE CINQ MAI, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR, SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.
Date de la convocation : 29 avril 2026

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Stéphane de SALLIER DUPIN, Gwenaëlle AOUTIN, Jérémy ALLAIN, Isabelle RONNÉ-GUÉHO, Jean-Luc GUYMARD, Rosalie LE BOËDEC, Serge GUINARD, Véronique DELAÎTRE, Jean-Luc COUËLLAN, France LE DOUARIN, Christophe ROBIN, Anne HERVÉ, Benoît DESPRES, Caroline MORICE, Brice LE DOLEDEC, Yves RUFFET, Yvonnick GOUAULT, Nicolas BESREST.

Yvon BERHAULT, Paulette BEUREL, Marie-Sergine BÉZARD, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Jérémy BOULARD, Gilles BOURRÉ, David BULROT, Myriam CARIMALO, Christelle CARRO (*Suppléante de Daniel COMMAULT, absent*), Guy CORBEL, Jean-François CORDON, Nadège FRANÇAIS, Julie GAUDIN, Vanessa GERTSCH, Jean-Luc GOUYETTE, Alain GUILLOT, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Guy HEURTAULT, Laurent JOSSET (*Suppléant de Catherine DREZET, absente)*, Loïc LANDIN, Marine LE BOUEDEC, Nadège LE GUEN, Jean-Marie LE MOUNIER, Pascal LEBRETON, Nicolas LORMEL, Roland LUCAS, Alexis MENARD, Xavier MERPAULT, Valérie MORFOUASSE, Michel PESLIER, Dominique PORTAL, Antoine RAVARD, Nicolas RÉALLAND, Catherine RENAULT, Sylvain RENAUT, Michel RICHARD, Patrice RONDEL, Christian TARDY, Catherine TIENGOU, Annie VALO, Jackie VENTUROLI.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Sylvain BERNU donne pouvoir à Nathalie TRAVERT-LE ROUX,
- Marie-Claude LESNÉ donne pouvoir à Thierry ANDRIEUX,
- Virginie DEBEGUE donne pouvoir à Alain GUILLOT,
- Samy GOASTER, André HAMON, Christophe MARCHAND.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Yvon BERHAULT

Délibération n°2026-074

Membres en exercice : 69 Présents : 63 Absents : 6 Pouvoirs : 3

AFFAIRES GENERALES
SOCIETE PUBLIQUE LOCALE LAMBALLE TERRE & MER TOURISME – DESIGNATIONS

Lamballe Terre & Mer est actionnaire, au côté de quatre communes *(Lamballe-Armor, Erquy, Jugon-Les-Lacs et Moncontour)*, de la SPL Lamballe Terre & Mer Tourisme. La SPL est un opérateur économique ayant vocation à intervenir exclusivement pour ses actionnaires dans le cadre de compétences partagées, à la fois exercées par l'Agglomération et par ses communes dans les domaines du tourisme, du sport, de la culture et des loisirs. Elle a pour objet de promouvoir l'attractivité du territoire de ses actionnaires par le développement d'offres dans le domaine du tourisme, des loisirs, du sport et de la culture pour le compte exclusif de ses actionnaires et sur

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260505-2026_074_DELIB-DE

leur territoire, c'est-à-dire qu'elle peut notamment assurer l'étude, la gestion et l'exploitation de tout équipement à vocation touristique, sportive culturelle ou de loisirs.

Il convient de désigner 11 élus pour représenter Lamballe Terre & Mer au sein du Conseil d'administration de la Société Publique Locale Lamballe Terre & Mer Tourisme. Parmi ces 11 personnes, il faut désigner un représentant à l'Assemblée générale des actionnaires de la SPL.
Les administrateurs doivent respecter la limite d'âge de soixante-quinze (75) ans au moment de leur désignation et doivent certifier de :

- Ne faire l'objet d'aucune incapacité ou incompatibilité pour l'exercice de ces fonctions,
- N'avoir fait l'objet d'aucune interdiction, ni condamnation pénale, ni de sanction civile ou administrative de nature à m'interdire de gérer, administrer ou diriger une Société ou l'exercice d'une activité commerciale.

Vu :

- La délibération n°2026-061 du 5 mai 2026, fixant les modalités de désignations dans les syndicats mixtes fermés et autres structures extérieures,
- Les statuts de la Société Publique Locale Lamballe Terre & Mer Tourisme, mis à jour le 4 juin 2025,

Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

- DESIGNE, pour siéger au Conseil d'administration de la Société Publique Locale Lamballe Terre & Mer Tourisme :
  - Gwenaëlle AOUTIN
  - Jérémy ALLAIN
  - Pascal LEBRETON
  - Daniel COMMAULT
  - Nicolas BESREST
  - Myriam CARIMALO
  - Brice LE DOLEDEC
  - Caroline MORICE
  - Annie VALO
  - Anne HERVE
  - David BURLOT
- DESIGNE, parmi ces représentants, Gwenaëlle AOUTIN, pour siéger à l'assemblée générale,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN

POUR EXTRAIT CONFORME,
A Lamballe-Armor,
Le Président,
Thierry ANDRIEUX

Signé par : Thierry ANDRIEUX
Date : 13/05/2026
Qualité : Président de Lamballe Terre & Mer

